

SOLID'AIR CentrOuest

Septembre 2023



Edito

Exigeons notre dû ! NOUS sommes la DGFIP

Les années passent, les mois s'enchaînent, les jours défilent, et ... nous continuons à perdre inexorablement du pouvoir d'achat ! Et ce avec d'autant plus d'acuité que les tensions inflationnistes actuelles s'imposent à nous (denrées alimentaires, énergie, transport,...).

Alors que des négociations sont en ce moment en cours avec le DG, pour appuyer nos revendications légitimes, les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO-DGFIP ainsi que l'alliance CFDT-CFTC Finances Publiques vous invitent à **signer massivement le tract pétition** qui circule actuellement dans vos services. L'intersyndicale exige une **revalorisation significative et pérenne des régimes indemnitaires** relevant de la DGFIP ainsi que des **volumes de promotions internes suffisants** pour assurer des déroulés de carrière en lien avec le niveau qualification et de technicité reconnu.

Au-delà des réels problèmes de fin de mois que connaissent certain.es d'entre nous, la revalorisation des régimes indemnitaires est la nécessaire contrepartie à notre implication et à notre expertise professionnelles. La DGFIP constate la perte d'attractivité de notre administration (de moins en moins de candidat.es aux concours). Elle répond par des mesures de communication (publicités sur les bus ou sur les emballages de baguettes de pain, participation à des salons étudiants, mise en place de classe prépa talents, d'ambassadeurs.rices, ...). La forme c'est bien mais le fond c'est mieux ! Notre administration serait inspirée de se pencher sur le contenu de nos métiers :

CONDITIONS DE TRAVAIL et REMUNERATION !

Au sein de la DGFIP, la **sphère du contrôle fiscal subit également une perte d'attractivité**. Pour ce qui est de la DIRCOFI Centre-Ouest, nous avons effectué une comparaison entre la situation d'un.e vérificateur.ice en septembre 1998 et en septembre 2023 (cf. article ci-après). Le constat de la dégradation en 25 ans est édifiant !

COM 2023-27 : Le contrôle fiscal sur le grill !

Dans le COM 2023 - 2027, il faut attendre le troisième objectif, pour comprendre que l'avenir du contrôle fiscal passe par le renforcement du civisme fiscal et la lutte contre la fraude. **Grand absent du COM, le contrôle fiscal externe est totalement ignoré**. Pour remplir ce double objectif de civisme fiscal et de lutte contre la fraude, sont prévus les 4 chantiers suivants : encourager le civisme fiscal, réorganiser le contrôle fiscal en optimisant les moyens, les outils et les structures, amplifier la coopération et renforcer les partenariats et, pour terminer, appliquer les nouvelles règles de la fiscalité internationale.

Face à une fraude fiscale estimée entre 80 et 100 Mds d'euros, la DGFIP sort de sa manche deux armes absolues : Encourager le civisme fiscal des particuliers en les invitant à régulariser leurs erreurs ou omissions de bonne foi (objectif 3) et placer la relation de confiance au coeur des échanges avec les entreprises (objectif 8).

La mission contrôle fiscal n'est plus en soi un objectif et le seul chantier qui la concerne est celui de sa réorganisation ! D'ailleurs, une direction territoriale n'a pas attendu pour jouer la bonne

N°21

Citation du mois

"CONFRONTÉ À UNE ÉPREUVE, L'HOMME NE DISPOSE QUE DE TROIS CHOIX : 1) COMBATTRE; 2) NE RIEN FAIRE; 3) FUIR.", HENRI LABORIT.

La lanterne sociale

La direction de la DIRCOFI Centre-Ouest écrit aux agent.es : "Vous avez aussi des préoccupations de sécurité, de formation, de soutien, de carrière et de conditions de vie au travail, que nous n'ignorons pas." Alors pourquoi ne répond-t-elle pas aux préoccupations des personnels?



EDITO (SUITE)

élève. Juin 2023, la DRFiP 69 annonce aux agents et aux agentes du contrôle fiscal une opération d'envergure de réorganisation de ses services : création de 4 Services de Programmation et de Contrôle (SPC), 1 Brigade Patrimoniale (Bpat) et la transformation de ses Brigades De Vérification (BDV) en Brigades d'Affaires Complexes (BAC). S'agissant des conséquences que ces changements impliquent pour les agents, la DG indique clairement que celles et ceux qui le souhaitent pourront bénéficier d'un entretien pour évoquer leurs éventuelles contraintes personnelles ou familiales incompatibles avec cette réorganisation (localisation de l'intégralité des services sur un seul site !). Autrement dit, circulez il n'y a rien à voir !

Si dans le cas de la DRFiP 69, la réorganisation se fait au seul

niveau départemental, le COM invite à une réflexion plus large en bonne articulation avec les DIRCOFI. Est donc visée l'organisation du contrôle fiscal sur les 2 niveaux (départemental et interrégional). Au niveau départemental, au gré des suppressions d'emploi et autres restructurations, des brigades BDV ont parfois fusionné voire totalement disparu.

Au rang des pourfendeurs de la mission CF, la direction de la DIRCOFI Centre-Ouest ne cesse de défendre l'idée d'un CF marchant sur deux jambes, la relation de confiance (au travers de son indicateur de contrôle fiscal apaisé) et la lutte contre la fraude (la div 6, le réseau fraude). Mais au-delà de l'affichage manichéen du comportement des contribuables par notre direction, une partie significative des entreprises vérifiées est dans

ce que l'on pourrait qualifier de zone grise (ni bisounours ni Al Capone). Force est de constater qu'aujourd'hui la mission claudique dangereusement jusqu'à en perdre l'équilibre, la lutte contre la fraude n'étant plus l'objectif premier de la mission contrôle. La relation de confiance et le droit à l'erreur ne cessent de se développer au détriment du contrôle, notamment du contrôle au sein de l'entreprise, tandis que les moyens mis en place pour lutter contre la fraude demeurent largement insuffisants et perfectibles.

Autrefois mission sanctuarisée et régaliennne, le contrôle fiscal devient désormais une mission de conseils et de services. Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt de la liquidation de la mission contrôle fiscal.



VÉRIFICATION DE LA DR À LA DIRCOFI : CHANGEMENT D'ÈRE...

Septembre 1998 : Etienne est vérificateur à la Direction Régionale de contrôle fiscal Centre. Il est inspecteur des impôts au 7ème échelon à temps plein. Son bulletin de paie laisse apparaître un montant net de 13420FF, soit l'équivalent de 2046€. **Son traitement mensuel correspond à 2,77 SMIC net mensuel** de l'époque. Etienne a un **objectif de 12 affaires** à rendre. Pourvu de fiches 3909 de qualité et en temps utile, Etienne peut anticiper le lancement de son programme de vérification. Une importante partie des tâches

« logistique » et de soutien professionnel est assurée par une **cellule d'appui dotée d'un agent C (Didier) et d'une contrôleuse (Antoinette)**. Sauf exception (en binôme parfois avec son collègue Jean), Etienne intervient sur place seul. **L'application CFIR apporte un salubre confort dans le calcul des conséquences financières des redressements.** Ces derniers constituent l'essence de la notification de redressements. La société DUCHEMOL a demandé la saisine de la CODEP des ID-TCA, ce qui va permettre à

Etienne de rendre son dossier cette année. Martine, sa cheffe de brigade, lui apporte un soutien technique apprécié. L'essentiel du temps professionnel d'Etienne est consacré à la fiscalité.

Etienne met environ 10 minutes chaque mois pour établir son état de demande de remboursement de frais. Pour les questions liées à sa situation personnelle, il a un service dédié : le service des ressources humaines de sa direction.

.../...

VÉRIFICATION DE LA DR À LA DIRCOFI : CHANGEMENT D'ÈRE... (SUITE ET FIN)

Etienne est syndiqué auprès du Syndicat National Unifié des Impôts.

Septembre 2023 : Aurélie est vérificatrice à la DIRCOFI Centre-Ouest. Elle est inspectrice des finances publiques au 6ème échelon (correspondant au 7ème échelon de l'ancienne grille) à temps plein. Son bulletin de paie laisse apparaître un montant net de 2812€ (hors PAS). **Son traitement mensuel correspond à 2,03 SMIC net mensuel.** Aurélie a un **objectif de 14 affaires** à rendre. C'est théoriquement 13,5 mais comme il n'y aurait pas, selon la direction, d'objectifs individuels mais uniquement un objectif au niveau de la brigade (c'est curieux car, dans son CREP, Aurélie doit répondre à des objectifs individuels d'affaires rendus), et selon le numéro éculé de bonneteau de la direction, c'est 14 ! Aurélie reçoit de façon erratique des fiches 3909, ce qui perturbe son cadencement. La qualité de ces fiches 3909 a un nom : le data mining... **Gaëtan, contrôleur, est l'unique collègue de la cellule d'appui : il est devenu le « couteau suisse » du service.** Aurélie avait commencé une vérification de comptabilité en binôme avec Julien. Malheureusement, Julien vient d'être mis en **arrêt de travail pour « burn out » professionnel. Les dysfonctionnements de l'application CFIR**

sont devenus pérennes. Pour calculer des conséquences financières des rectifications en matière d'impôt sur le revenu, il est demandé à Aurélie de se former et d'utiliser ILIAD, application dévolue à un autre service. Face au fiasco du dispositif GMBI, va-t-on demander à Aurélie de s'approprier les applications foncières MAJIC, SURF... ?

Les rectifications doivent faire de la place aux régularisations, aux rappels à la loi et autres points de garantie fiscale au sein de la proposition de rectification. Sur le dossier TARTEMPION, l'assistance informatique va devoir attendre : la BVCI n'a pas de collègue disponible pour intervenir avant trois mois. La société CONTESTATOR a demandé la saisine de la Commission nationale des ID-TCA, ce qui ne va pas permettre à Aurélie de rendre son dossier cette année. Aurélie va participer le mois prochain à la réunion du réseau de fiscalité internationale. En prévision de cette réunion, elle est chargée de remonter rapidement les questions du service. Gaston, le chef de brigade intérimaire du service d'Aurélie (**le poste de chef.fe de brigade est resté vacant** : perte d'attractivité du CF quand tu nous tiens!), anime sa brigade en titre et celle dont il assure l'intérim avec implication et dynamisme. Mais il a de moins en moins de

temps pour le soutien technique de ses équipes car il est accaparé par le suivi de tableau d'indicateurs (pardon, de repères d'activité), d'audit de traçabilité de ses agent.es, d'opérations de « reporting » diverses, de la promotion imposée de certains gadgets DGFIP (type opération « remue méninges »)... Compte tenu du temps nécessaire à la consultation et au complètement des applications métiers (dont certaines sont redondantes, chronophages et/ou dysfonctionnantes), **le temps professionnel d'Aurélie consacré à la fiscalité constitue la variable d'ajustement.**

Aurélie met environ 50 minutes chaque mois pour établir sa demande de remboursement de frais sur Chorus Déplacements Temporaires. Pour les questions liées à sa situation personnelle, elle a une multitude de services selon les sujets : division RH de sa direction, SIA, SRE, CSRH, la plateforme d'écoute et de soutien téléphonique, la plateforme de signalement des violences sexistes et sexuelles,...

Heureusement, Aurélie est **adhérente de la section SOLIDAIRES de la DIRCOFI Centre-Ouest.** Elle sait pouvoir être informée, accompagnée et défendue par notre organisation.

